



JOURNAL MUNICIPAL

de Pointe-à-la-Croix

MARS 2018



Pointe-à-la-Croix
À la croisée des chemins

pointe-a-la-croix@globetrotter.net



COMPTE DE TAXES 2018

Le premier versement de votre compte de taxes municipales doit être effectué au plus tard le 22 mars prochain. En s'assurant de payer votre compte de taxes selon les échéanciers apparaissant sur celui-ci, vous éviterez le calcul d'intérêts dont le taux est de 15% l'an.

Pour les contribuables dont les taxes municipales sont payées par leur institution bancaire, il est de la responsabilité du contribuable de remettre une copie du compte à votre institution bancaire.

Paiement de taxes 2018

22 mars 2018

24 mai 2018

19 juillet 2018

20 septembre 2018



Avril / April

POINTE-À-LA-CROIX				
L	M	M	J	V
O Δ	3	R	5	6
Δ	10	11	12	13
O Δ	17	R	19	20
Δ	24	25	26	27
O Δ				

- O Ordures résidences / Residential garbage
- Δ Commerces et multi-logements / Commercial and apartments
- R Recyclage / Recycling



BIBLIOTHÈQUE DE LA PETITE-ROCHELLE

Heures d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi : 18h30 à 20h00

Mercredi : 13h00 à 15h00

Judi : 18h30 à 20h00

Venez voir notre grande variété de nouveautés
sur les rayons.



**Nous sommes toujours à la
recherche de bénévoles, si
vous êtes intéressé**

contactez Lise au [418-788-5148](tel:418-788-5148)

RALLYE PRINTANIER

Le 7 avril
prochain aura
lieu au Club
Mont Artique de
L'Alverne un
rallye printanier.

Comme tous les ans, nous vous invitons au
Camp des Fourches pour une journée
d'activités amusantes pour le dernier rallye de
la saison. Sur place : feu de joie, activités et
musique. En soirée, ne manquez pas le party-
country avec JR Harrison dès 20 heures.

**QU'EST-CE QUE LES CROQUE-LIVRES ?**

S'inspirant de l'approche
« Prends un livre ou donne un
livre », l'initiative des Croque-
livres est un réseau de boîtes de
partage de livres destinés aux
jeunes âgés de 0 à 12 ans du Québec. Lancée
en septembre 2014, l'initiative vise à
rassembler et à engager les communautés
autour du plaisir de la lecture. Adoptés et pris
en charge par des organismes, des institutions,
des entreprises ou encore des individus, les
Croque-livres sont des points de chute qui
offrent aux enfants et à leur famille un libre
accès à des livres partagés.

Prends un livre ou donne un livre, rien de plus
facile. Parce qu'un bon livre ça se croque plus
d'une fois. Pour info : croquelivres.ca

CAMP DE JOUR (accompagnement)

En préparation du Camp de jour qui
aura lieu cet été, certains programmes
s'offrent pour les jeunes qui ont besoin
d'accompagnement particulier pour intégrer le
Camp de jour. En vue de préparer la saison
estivale, nous souhaiterions que les parents des
enfants ayant besoin de cet accompagnement
se manifestent **avant le 23 mars 2018** pour
entamer les démarches en vue de l'intégration
au camp de jour 2018. Pour info : 418-788-2011
5 ou service.lac@hotmail.com



TOURNOI DE PING PONG**Vendredi le 23 mars**

prochain se
tiendra de

18 h à 21 h, pour

une seconde fois, le tournoi

de ping pong amateur au

Centre polyvalent de Pointe-

à-la-Croix. Seulement

16 places de disponibles,

faites vite. Inscriptions avant

le 22 mars au 418-788-2011

#5

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Vous voulez



vous

impliquer

dans votre communauté, le

conseil d'administration du

Club des 50 ans et plus est à

la recherche de deux

nouveaux membres. Si vous

êtes intéressé à vous

impliquer auprès de la

communauté contactez

Raymonde Lévesque au

418-788-2538.

50 ans
et +

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES**Dimanche le 25 mars** de 11 h 00

à 13 h 30 aura lieu une chasse

aux œufs de Pâques au Centre

F.P. Adams (35 chemin Kempt)

de Ristigouche Sud-Est. Activité gratuite. Venez vous amuser !

**Recyclage d'équipements électroniques et informatiques**

Matériel accepté :

- Ordinateur incluant écran, imprimante, clavier, souris, graveur, numériseur, routeur, disque dur, carte mémoire, haut-parleur, clef USB, câble
- Téléviseur incluant télécommande
- Photocopieur incluant télécopieur, cartouche d'encre
- Téléphone incluant cellulaire, téléavertisseur, répondeur
- Console incluant jeux vidéo, poste de radio
- Caméra incluant appareil photo numérique, caméscope, GPS

Vous pouvez déposer ces articles au site de dépôt

de matériaux secs (ancien dépotoir) ; le préposé

du site vous indiquera le conteneur où

l'équipement doit être déposé.



Avantages de la récupération de ces équipements informatiques et électroniques

- réduction de l'impact des produits sur l'environnement
- réemploi de certains équipements ou recyclage de certaines composantes contenues dans ces équipements
- économique pour les contribuables : c'est sans frais pour la municipalité d'où une économie de 125,00 \$ la tonne pour tout matériel ou équipement qui n'est pas acheminé au site d'enfouissement de Saint-Alphonse

Vous souhaitez contribuer à la réduction de la consommation d'eau de votre municipalité ?



Profitez du programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense

Hydro Québec a créé ce programme afin d'inciter ses clients à utiliser l'électricité plus efficacement. En y participant, votre municipalité se donnera un moyen d'atteindre les objectifs d'économie d'eau fixés dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

Les produits proposés permettent une réduction de la consommation d'eau pouvant atteindre 40 %, et ce, sans compromettre le confort et les habitudes des utilisateurs.

Par ailleurs, ces produits peuvent aider un ménage de quatre personnes à économiser jusqu'à 100 \$ par année en électricité. Ces produits sont homologués WaterSense et jouissent d'une garantie de dix ans.

Les produits sont vendus en trousse et chaque trousse contient :

- 1 pomme de douche fixe ou téléphone homologuée WaterSense
- 1 aérateur de robinet de lavabo de salle de bain homologué WaterSense
- 1 sablier de douche 5 minutes
- 1 ruban en téflon



Tous y gagnent la municipalité comme l'ensemble des résidents ! **Vous pouvez vous procurer une trousse au coût de seulement 10,00 \$ en vous présentant à la municipalité.**

CHIEN ERRANT



Vous aimez pratiquer la marche et la rencontre avec un chien errant vous indispose ; si vous connaissez le nom du propriétaire vous pouvez loger une plainte à la Sûreté du Québec au 310-4141.

